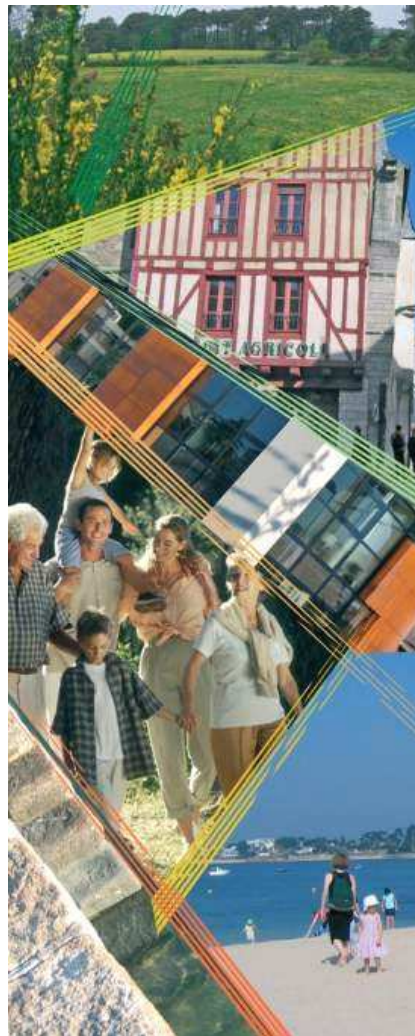


Information trimestrielle
Au 30 Septembre 2007





Avenue de Kéranguen – 56956 Vannes Cedex 9
Tél : 02 97 01 77 77 – Fax : 02 97 01 75 04
www.ca-morbihan.fr

Responsable de la communication financière : Mr Patrick DELAHAYE,
Directeur du département des Finances et Risques

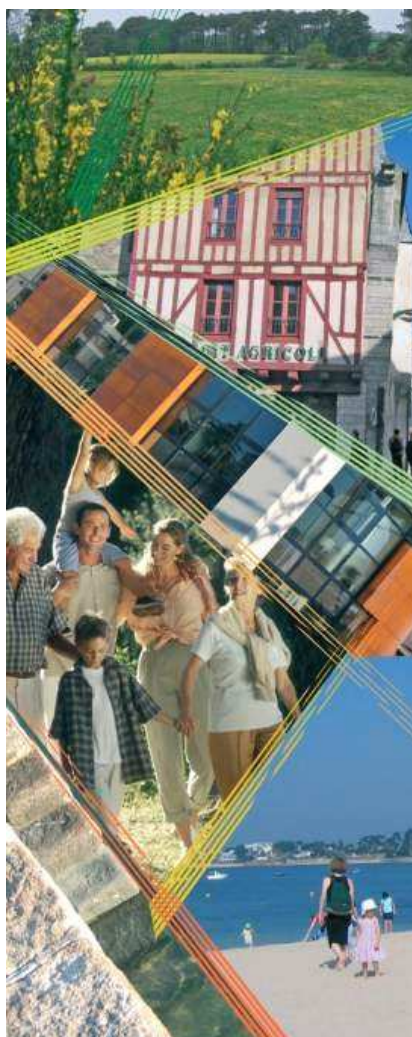
Documents comptables trimestriels

Au 30 Septembre 2007

Sommaire

Cadre général	4-5
<hr/>	
Rapport trimestriel	6
<hr/>	
Faits marquants des 9 premiers mois de 2007	7
Tableau d'activité (base sociale)	7
Bilan et Compte de résultat (base sociale)	8
Gestion des Risques et Dispositif Prudentiel	9
Certificats Coopératifs d'Associés et d'Investissement	10-11
Perspectives 2007	11
Comptes trimestriels résumés sur base sociale	12
<hr/>	
Bilan Actif	13
Bilan Passif	14
Compte de Résultat	15
Composition du capital social	16

CADRE GENERAL



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MORBIHAN

Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 30 septembre 2007

Cadre général

1. Présentation juridique du Crédit agricole du Morbihan

Dénomination :	Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan
Adresse :	Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9
Siège social :	Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9
Registre du commerce et des sociétés :	Vannes
Numéro d'immatriculation :	777 903 816

La Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse Régionale du Morbihan, 45 caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses Locales.

De par la loi bancaire, la Caisse Régionale du Morbihan est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

2. Principes et Méthodes applicables dans la Caisse Régionale du Morbihan

Le cadre juridique et financier n'a pas évolué par rapport à la publication annuelle de fin d'exercice 2006.

3. Application de la Directive « Transparence » de l'Autorité des Marchés Financiers

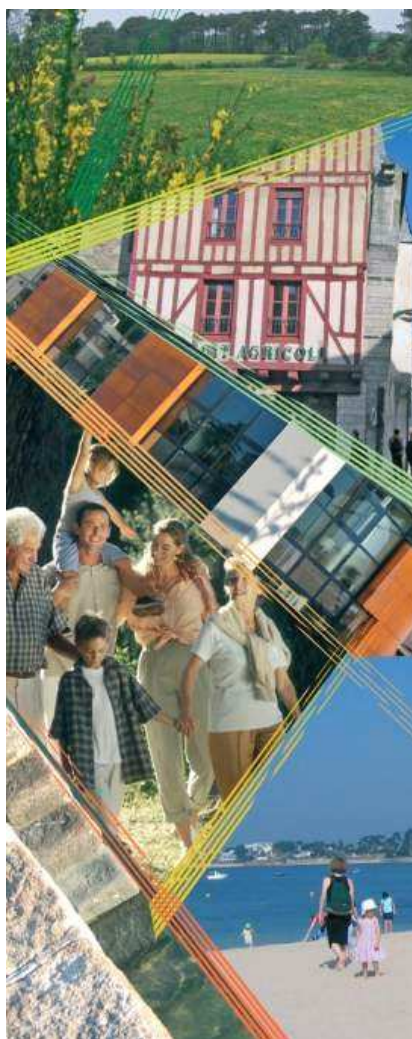
Conformément à la Directive « Transparence » de l'Autorité des Marchés Financiers, la Caisse Régionale du Morbihan met en œuvre cette nouvelle publication trimestrielle. Pour septembre 2007, et en l'absence d'antériorité de communication trimestrielle sur base consolidée, les informations publiées et commentées sont établies sur base sociale.

4. Revue des Comptes au 30 septembre

Les Comptes du 30 septembre 2007 font l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes.

RAPPORT TRIMESTRIEL

au 30 Septembre 2007



I. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1. Faits marquants des neuf premiers mois de 2007

- Changement du Système d'Information Atlantica

Le 14 mai 2007, la Caisse Régionale a basculé son Système d'Information sur la plateforme Atlantica, commune à 12 Caisses Régionales. Sur le plan technique, cette opération s'est très bien déroulée. Sur le plan commercial, cette opération permet de disposer de nouveaux outils plus efficaces pour nos relations clientèles, contribuant ainsi à l'amélioration de nos services et de notre compétitivité.

Cette bascule n'a pas généré d'incidences financières directes pour la Caisse Régionale.

- Indemnité de départ à la retraite

Au cours du premier trimestre 2007, la Caisse Régionale a procédé à l'externalisation de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite auprès de GENERALI, pour un montant de 7,2 millions d'euros.

2. Evènements postérieurs à la fin de période intermédiaire.

La Caisse Régionale du Morbihan n'a détecté aucun évènement significatif postérieur à l'arrêté trimestriel.

II. TABLEAU D'ACTIVITE (base sociale)

1. Activité commerciale

Sur les neuf premiers mois de l'année 2007, l'activité de la Caisse Régionale poursuit son dynamisme sur l'ensemble de ses activités.

En matière de collecte, la progression globale des encours atteint + 6,7 % en année mobile ; l'encours atteint 8,3 milliards d'euros. La progression de la collecte se situe principalement sur l'épargne monétaire et sur l'assurance-vie dont la dynamique ne fléchit pas. Ces deux ressources permettent de suppléer la faiblesse de la progression de l'épargne plus traditionnelle impactée par la poursuite du recul sur la collecte Epargne Logement.

En matière de crédit, la production de nouveaux prêts représente 960 millions d'euros en progression de 4,1 % par rapport à 2006. Cette hausse provient essentiellement du marché des crédits à la consommation (+ 3,89 %), de l'agriculture (+ 12,6 %) et des entreprises (+ 16,5 %). Ces performances permettent de compenser le léger fléchissement enregistré sur le marché de l'habitat et sur le marché des professionnels.

En matière de services, la Caisse Régionale du Morbihan continue de répondre aux besoins de sa clientèle, avec une progression nette du nombre de produits commercialisés conforme aux prévisions.

2. Tableau d'activité trimestriel

A fin septembre 2007, le produit net bancaire atteint 173,9 millions d'euros en hausse de +4,2 %, soit +7,1 millions d'euros (+ 5,9 % hors effet reprise de provision épargne logement). Cette progression provient principalement de :

- l'accroissement des produits issus des prêts à la clientèle, atténué par l'accroissement des charges liées au refinancement de ces prêts, dont une partie subit les effets défavorables de la hausse des taux sur les marchés financiers,

- l'externalisation de plus-values sur titres de placement à hauteur de 12,36 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'année 2007, contre 3,97 millions d'euros au 30 septembre 2006.

(En milliers d'euros)	3ème T 2007	septembre 2007	septembre 2006	variation en %	décembre 2006
Produit net bancaire	49 505	173 874	166 820	4,2	218 133
Charges générales d'exploitation	-28 729	-87 107	-86 632	0,5	-115 295
Dot. aux amort. et prov sur immob.					
Corp/Incorp	-960	-3 027	-3 107	-2,6	-4 169
Résultat Brut d'exploitation	19 816	83 740	77 081	8,6	98 669
Coût du risque	-3 209	-15 247	-12 586	21,1	-10 695
Résultat d'exploitation	16 607	68 493	64 495	6,2	87 974
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	886	1 690	666	153,8	674
Résultat courant avant impôt	17 493	70 183	65 161	7,7	88 648
Résultat exceptionnel	-364	-1 120	-2 469	-54,6	-3 213
Impôt sur les bénéficiaires	2 978	16 610	21 372	-22,3	31 315
Dotations/Reprises des FRBG	-4 000	-6 000	-1 500	300,0	-1 500
Résultat net	10 151	46 453	39 820	16,7	52 620

Le total des charges de fonctionnement est maîtrisé, en légère hausse de 0,4 % par rapport au 30 septembre 2006. Sur les trois premiers trimestres de l'année 2007 le coût du risque progresse assez fortement et représente une charge de 15,2 millions d'euros (dont 3,2 millions au titre du 3^{ème} trimestre 2007) contre 12,6 millions d'euros sur la même période de 2006. A ce stade de l'année, le coût du risque et le taux de Créances Douteuses Litigieuses (CDL) sont plus élevés notamment sur les professionnels. Les risques sont néanmoins maîtrisés avec un taux de créances douteuses et litigieuses de 3,16% et un taux de couverture de 64,34%.

Au total, il en découle un Résultat d'Exploitation de 83,7 millions d'euros, et un résultat net de 46,5 millions d'euros, en augmentation de +6,7 millions d'euros (+16,7%).

- Coefficient d'exploitation

Calculé sur base sociale, le coefficient d'exploitation ressort à 51,84% en septembre 2007, contre 53,79 % en septembre 2006, et 54,77% fin décembre 2006.

- Informations sectorielles

La Caisse Régionale du Morbihan exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métiers, par pôles d'activité et par zones géographiques.

III. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT (base sociale)

Les tableaux détaillés relatifs aux commentaires ci-après sont présentés au début de la partie : Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 30 septembre 2007.

1. Bilan

Le total du Bilan arrêté au 30 septembre 2007 s'établit 6.712,5 millions d'euros en diminution de - 0,7 % par rapport à décembre 2006.

A l'actif, trois postes représentent plus de 93 % du total Bilan, et expliquent l'essentiel de cette variation :

- les prêts et créances sur la clientèle : ils représentent 85 % du total Bilan, avec 5.739,6 millions d'euros, en progression de 7,3 % par rapport au 31 décembre 2006. Cette hausse est la traduction directe de la progression des réalisations crédits de la clientèle.
- les opérations internes au Crédit Agricole Mutuel : leur montant passe de 628,5 millions d'euros en décembre 2006 à 172,9 millions d'euros en septembre 2007. Cette baisse de 72,5 % est liée au recul saisonnier des comptes créditeurs de la clientèle et des dettes représentées par un titre au passif du Bilan. Ainsi, les excédents de ressources placés en trésorerie baissent par rapport à la situation de décembre dernier.
- les valeurs immobilisées progressent de 1,2 %.

Au passif, trois postes constituent l'essentiel du Bilan :

- les comptes créditeurs de la clientèle, en hausse de +7,0% : cette évolution résulte de la position sur DAV de la clientèle à l'issue de la période estivale.
- les dettes représentées par un titre sont en forte baisse, à 592 millions d'euros, en raison d'un moindre recours aux CDN Interbancaires.
- en hausse de +9,9 %, les opérations internes au Crédit Agricole compensent la baisse des dettes représentées par un titre. Ce poste enregistre principalement 50 % de la collecte CAM (livrets, épargne logement...) réalisée auprès de la clientèle. Sa progression au cours des neuf premiers mois de l'année 2007 bénéficie à la fois de la bonne activité commerciale et de la capitalisation des intérêts.

Enfin, notons que le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté à hauteur de 6 millions d'euros, portant le total à 25,35 millions d'euros et les Capitaux Propres ont évolué par rapport au 31 décembre dernier avec l'apport du résultat conservé 2006, soit 43,1 millions d'euros.

2. Compte de résultat

A fin septembre 2007, les soldes intermédiaires de gestion présentent des évolutions positives par rapport à fin septembre.

En effet, le Produit Net Bancaire atteint 173,9 millions d'euros, en hausse de 4,2 % par rapport à septembre 2006, soit +7,1 millions d'euros. Cependant, il convient de noter les évolutions suivantes :

- l'accroissement des produits, principalement issus des prêts à la clientèle en forte progression.
- la forte hausse des charges liées au refinancement de ces prêts, dont une partie subit les effets défavorables de la hausse des taux des marchés financiers.
- les produits nets des commissions : il s'agit des commissions et facturations liées au développement commercial sur les activités de collecte et de services. Ce poste atteint 58,6 millions d'euros, en baisse de 1,7%. La baisse provient notamment de la décollecte des PEL, qui s'est traduite par un commissionnement supplémentaire de la part de Crédit Agricole SA, et par un recyclage important en assurances vie lors du premier semestre 2006.
- les « autres produits sur opérations financières » sont en forte hausse avec une variation de + 7,8 millions d'euros, compte tenu de l'externalisation de plus values sur titres de placement.
- Les autres éléments du Produit net Bancaire représentent globalement 13,0 millions d'euros, contre 9,2 millions d'euros au 30 septembre 2006.

Les Charges Générales d'Exploitation progressent à un rythme limité de 0,4 %, à 90,1 millions d'euros. Ce poste comprend à la fois :

- les frais de personnels, qui s'affichent à 53,2 millions d'euros en légère baisse (-0,5%) du fait de la prise en compte en 2006, des conséquences de l'accord national sur la mise à la retraite dans les Caisses Régionales atténuée par l'évolution courante des rémunérations et charges sociales,
- les autres frais administratifs engagés pour développer l'activité commerciale, avec une hausse maîtrisée de ce type de frais à +2,3 %. Cette rubrique intègre les charges engagées dans les travaux informatiques ATLANTICA qui ressortent à 9,5 millions d'euros,
- et les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles qui diminuent de 2,6 %, à 3,0 millions d'euros pour la période. Cette baisse ne traduit pas un recul de la politique d'investissement, mais la Caisse Régionale bénéficie à la fois de la fin d'amortissements sur des immobilisations anciennes, combinée à l'impact favorable des moyens informatiques mis en commun dans le GIE ATLANTICA.

Au total, l'évolution du Produit Net Bancaire et la faible progression des Charges Générales d'Exploitation conduisent à un Résultat Brut d'Exploitation de 83,7 millions d'euros (+8,6%) et un coefficient d'exploitation qui ressort à 51,8%.

Ce niveau de Résultat Brut d'Exploitation permet de supporter :

- un Coût du Risque de - 15,2 millions d'euros, qui traditionnellement sur la période dépasse fortement la saisonnalité moyenne de 75 % (en septembre 2006, le coût du risque s'établissait à - 12,6 millions d'euros pour s'afficher à - 10,7 millions d'euros trois mois plus tard),
- des dotations nettes aux FRBG à hauteur de 6 millions d'euros,
- une Charge fiscale de - 16,6 millions d'euros, contre - 21,4 millions d'euros en septembre 2006,

et de dégager un Résultat Net de 46,5 millions d'euros.

La diminution de la charge fiscale s'explique part :

- l'accroissement du résultat courant avant impôt neutralisé,
- l'externalisation des engagements de la Caisse Régionale en matière d'indemnité de départ à la retraite,
- et la variation des plus-values latentes fiscalisées et avec l'augmentation des dividendes (régime mère-fille).

IV. GESTION DES RISQUES ET DISPOSITIF PRUDENTIEL

La Caisse Régionale du Morbihan poursuit une politique rigoureuse de gestion des risques et un provisionnement prudent.

1. Le risque crédit

- Les créances douteuses et litigieuses

L'encours des Créances Douteuses et Litigieuses atteint 184,1 millions d'euros au 30 septembre 2007 contre 162,2 millions d'euros au 30 septembre 2006, avec une tension plus marquée sur les professionnels, comme chaque année à la même époque. En conséquence, le taux des Créances Douteuses et Litigieuses s'établit à 3,16 % à fin septembre 2007 contre 3,04 % à fin septembre 2006. Les créances douteuses et litigieuses sont provisionnées à hauteur de 118,5 millions d'euros. Ainsi, le taux de couverture s'établit à 64,34 % en septembre 2007 contre 72,22 % fin septembre 2006.

- La division des risques

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les critères de déclaration des grands risques ont été abaissés : à 25 % des fonds propres nets pour les crédits consentis à un même emprunteur, et à 10 % des fonds propres nets pour les crédits ne devant pas globalement dépasser 8 fois les fonds propres nets.

En septembre 2007, un seul dossier est à déclarer dans le cadre de ce dispositif, pour un montant correspondant à 13,84 % des fonds propres nets de la Caisse Régionale du Morbihan.

- Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux sur les plus grands emprunteurs (sur base sociale)

En 2001, la Caisse Régionale du Morbihan a décidé de doter un Fonds pour Risques Bancaires Généraux destiné à couvrir les risques exceptionnels non avérés sur les 20 plus grands emprunteurs. Il s'agit de constituer une provision sur les engagements nets (engagements bruts minorés des garanties Foncaris et autres) des 20 plus grands emprunteurs.

Dans ce cadre, au 30 septembre 2007, la Caisse Régionale du Morbihan a doté ce fonds à hauteur de 6 millions d'euros (dont 4 millions au titre du 3^{ème} trimestre 2007) portant le total à 25,35 millions d'euros.

- Provision pour risques de crédit sur base collective

En 2005, la Caisse Régionale a constitué une nouvelle provision pour risques de crédit sur base collective. Au 30 septembre 2007, cette provision est passée à 43,7 millions d'euros (dont un complément de dotations aux provisions de 0,9 million d'euros au titre du 3^{ème} trimestre 2007), contre 37,8 M€ fin 2006.

2. Les risques opérationnels

La Caisse Régionale du Morbihan procède à l'identification des principaux risques opérationnels et détermine la probabilité de survenance de risques « courants ». Ainsi, au 30 septembre 2007, la Caisse Régionale du Morbihan a repris 2,8 millions d'euros de provision au titre du risque opérationnel (dont 0,9 million au titre du 3^{ème} trimestre 2007), portant le total de cette provision à 7,5 millions d'euros.

V. CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES ET D'INVESTISSEMENT

1. Certificats Coopératifs d'Associés

En fin d'année 2001, la Caisse Régionale du Morbihan a émis 876 760 Certificats Coopératifs d'Associés, souscrits en totalité par Crédit Agricole S.A. au prix unitaire de 67,6 euros (dont 15,25 euros de nominal).

Les CCA représentent 16 % des titres totaux constitutifs du capital social de la Caisse Régionale du Morbihan (Parts sociales, CCI et CCA).

Pour l'exercice 2006, il a été versé un dividende de 2,91 euros par titre. Sur le cours d'émission de 67,6 euros, cette rémunération correspond à un rendement de 4,30 %.

2. Certificats Coopératifs d'Investissement

Après trois émissions (1988-1991-1994), la Caisse Régionale du Morbihan compte 1.796.694 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 33 % des titres constitutifs du capital social au 31 mars 2007.

Pour l'exercice 2006, il a été versé un dividende de 2,91 euros par titre, en accroissement de 12,8% par rapport à 2005. Sur le cours moyen annuel de 2006, cette rémunération correspond à un rendement de 3,29 %.

Depuis le début de l'année, (jusqu'au 30 septembre 2007) :

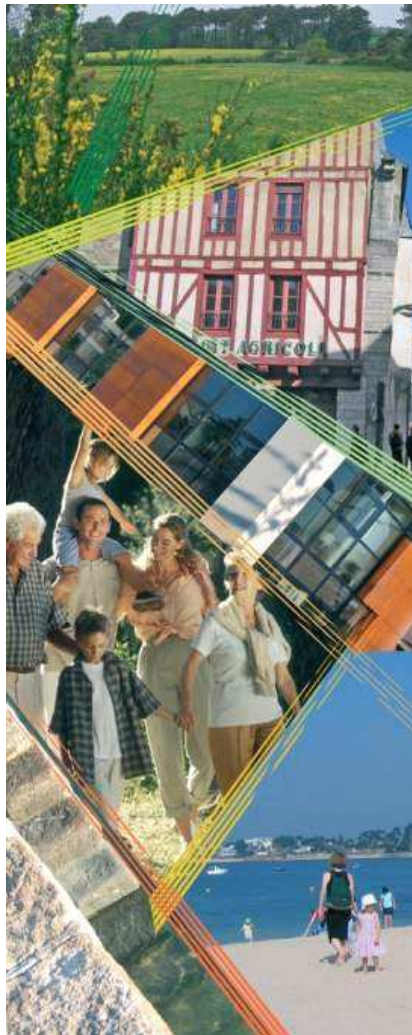
- le nombre de titres échangés a été de 914 en moyenne par séance de bourse,
- le cours le plus haut depuis le début de l'année s'est élevé à 99,30 euros le 16 mai et le cours le plus bas s'est établi à 73,60 euros le 16 août.
- le cours de clôture au 28 septembre 2007 était de 78,99 euros.

VI. PERSPECTIVES 2007

Malgré un contexte de taux difficile et des marchés boursiers perturbés depuis le troisième trimestre, les performances financières attendues pour l'exercice 2007 devraient afficher de nouvelles progressions, portées notamment par la poursuite de la politique de conquête de nouvelles clientèles et d'équipement en services et en produits d'assurance d'une part et d'autre part par l'accroissement des dividendes perçus sur les participations et part la contribution des placements des fonds gérés pour compte propre.

La Caisse Régionale du Morbihan renforcera ainsi sa solidité financière pour poursuivre la mise en œuvre de son nouveau Plan à Moyen Terme « MORBIHAN 2008 ». En conséquence, les perspectives de développement durable et rentable au service des clients devraient bénéficier aux sociétaires et aux porteurs de certificats coopératifs de la Caisse Régionale du Morbihan.

Comptes trimestriels résumés sur base sociale au 30 septembre 2007



1. BILAN - ACTIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan aux 30 septembre 2007 et 31 décembre 2006

(En milliers d'euros)	septembre 2007	décembre 2006
Opérations interbancaires et assimilées	75 441	68 384
Caisse, banques centrales, CCP	72 496	59 899
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	2 945	8 485
Opérations internes au Crédit Agricole mutuel	172 936	628 535
Opérations avec la clientèle	5 739 579	5 350 559
Opérations sur titres	296 535	281 658
Obligations et autres titres à revenu fixe	43 605	43 696
Actions et autres titres à revenu variable	252 930	237 962
Valeurs immobilisées	319 464	315 595
Participations et autres titres détenus à long terme	278 973	276 870
Parts dans les entreprises liées	557	577
Immobilisations incorporelles	625	474
Immobilisations corporelles	39 309	37 674
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	66	71
Comptes de régularisation et actifs divers	108 507	116 296
Autres actifs	53 929	25 117
Comptes de régularisation	54 578	91 179
Total de l'Actif	6 712 528	6 761 098

2. BILAN - PASSIF

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan aux 30 septembre 2007 et 31 décembre 2006

(En milliers d'euros)	septembre 2007	décembre 2006
Opérations interbancaires et assimilées	1 352	2 800
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	1 352	2 800
Opérations internes au Crédit Agricole Mutuel	3 998 754	3 638 530
Comptes créditeurs de la clientèle	1 243 666	1 162 829
Comptes d'épargne à régime spécial	33 086	26 512
Autres dettes	1 210 580	1 136 317
Dettes représentées par un titre	592 323	1 116 443
Comptes de régularisation et passifs divers	102 448	106 121
Autres passifs	17 709	37 865
Comptes de régularisation	84 739	68 256
Provisions et dettes subordonnées.	166 655	170 016
Provisions pour risques et charges	71 765	76 813
Dépôts de garantie à caractère mutuel	0	0
Dettes subordonnées	94 890	93 203
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	25 350	19 350
Capitaux propres	535 527	492 389
Capital souscrit	82 811	82 811
Primes d'émission	82 676	82 676
Réserves	370 040	326 902
Ecart de réévaluation	0	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultat de l'exercice	46 453	52 620
Total du Passif	6 712 528	6 761 098

3. COMPTE DE RESULTAT

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan
aux 30 septembre 2007 et 2006 et 3^{ème} trimestre 2007

(En milliers d'euros)	3 ^{ème} T 07	septembre 2007	septembre 2006
Intérêts et produits assimilés	82 210	239 286	210 804
Intérêts et charges assimilés	61 059	169 697	132 279
Revenus des titres à revenu variable	289	20 648	15 346
Commissions (produits)	21 689	67 355	66 984
Commissions (charges)	3 382	8 796	7 433
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 452	577	347
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4 016	11 488	3 924
Autres produits d'exploitation bancaire	4 516	13 826	9 882
Autres charges d'exploitation bancaire	226	813	755
Produit net bancaire	49 505	173 874	166 820
Charges générales d'exploitation	28 729	87 107	86 632
Frais de personnel	17 425	53 206	53 488
Autres frais administratifs	11 304	33 901	33 144
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	960	3 027	3 107
Résultat brut exploitation	19 816	83 740	77 081
Coût du risque	3 209	15 247	12 586
Résultat d'exploitation	16 607	68 493	64 495
Résultat net sur actifs immobilisés	886	1 690	666
Résultat courant avant impôt	17 493	70 183	65 161
Résultat net exceptionnel	-364	-1 120	-2 469
Impôt sur les bénéfices	2 978	16 610	21 372
Dotations/reprises nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-4 000	-6 000	-1 500
Résultat net	10 151	46 453	39 820

4. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan

aux 30 septembre 2007 et 31 décembre 2006

La Caisse Régionale du Morbihan est une société coopérative à capital variable, soumise notamment aux articles L. 512-20 et suivants du Code monétaire et financier relatifs au Crédit Agricole, aux articles L. 231-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux sociétés à capital variable, et aux dispositions de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Son capital est composé de parts sociales cessibles nominatives souscrites par les sociétaires, de certificats coopératifs d'investissement et de certificats coopératifs d'associés.

Les certificats coopératifs d'investissement et/ou certificats coopératifs d'associés sont des valeurs mobilières sans droit de vote émises pour la durée de la société et représentatives de droits pécuniaires attachés à une part de capital. Leur émission est régie par les titres II *quater* et *quinquies* de la loi du 10 septembre 1947.

A la différence des parts sociales, ils confèrent à leurs détenteurs un droit sur l'actif net de la société dans la proportion du capital qu'ils représentent.

Les certificats coopératifs d'investissement sont émis au profit de titulaires n'ayant pas à justifier de la qualité de sociétaire, et sont librement négociables.

Les certificats coopératifs d'associés ne peuvent en revanche être souscrits et détenus que par les sociétaires de la Caisse Régionale et des Caisses Locales qui lui sont affiliées.

	Nombre de titres au 31/12/2006	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 30/09/2007
Certificats coopératifs d'investissements (CCI)	1 796 694			1 796 694
Dont part du public	1 315 053			1 315 134
Dont part du Crédit Agricole S.A.	480 799			480 799
Dont part auto-détenue	842			761
Certificats coopératifs d'associés (CCA)	876 760			876 760
Dont part public				
Dont part du Crédit Agricole S.A	876 760			876 760
Parts sociales	2 756 782	15	15	2 756 782
Dont 45 Caisses Locales	2 756 691			2 756 691
Dont 18 administrateurs de la Caisse Régionale	90	15	15	90
Dont Crédit Agricole S.A	1			1
Total	5 430 236	15	15	5 430 236

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant total du capital est 82,81 millions d'euros.